

Discours du Maire Alain Vincent

Madame la députée,
Madame, Monsieur les conseillers régionaux,
Madame, Monsieur les conseillers départementaux,
Monsieur le vice-président de l'agglomération, qui représente le président de l'agglomération,
Mesdames et Messieurs les maires délégués, adjoints et conseillers municipaux, chers collègues,
Messieurs les représentants de la gendarmerie,
Messieurs les représentants des sapeurs pompiers,
Mesdames et Messieurs les représentants de nos écoles primaires et collèges,
Mesdames et Messieurs les gérants d'entreprises diverses,
Mesdames et Messieurs les présidents d'association,
Mesdames et Messieurs les agents de Montrevault-sur-Èvre,
Chers amis,

Lorsqu'en 2016, nous avons bâti la commune nouvelle, nous avons immédiatement avec les dix autres maires posé les principes fondateurs de notre modèle de territoire :

- Un territoire devant préserver son identité rurale et productive qui constitue son ADN historique dans un juste rapport entre développement économique et résidentiel et préservation de l'environnement,
- Un territoire qui doit assurer le lien de proximité avec ses habitants à l'échelle des communes déléguées en y proposant un socle de service (école, commerce de proximité, relais administratif),
- Une gestion administrative comme toutes les communes françaises mais avec la spécificité d'avoir 11 bassins de vie c'est-à-dire les communes historiques dites maintenant déléguées,
- Un territoire qui doit maintenir un lien social fort en capitalisant sur son sens de la solidarité, sur la capacité d'initiative de son tissu associatif et en cherchant à renforcer l'accès au soins,
- Un territoire qui doit accroître son attractivité en développant une offre de nouveaux services en matière d'enfance-jeunesse, de culture et de sports.

En 2019, la commune de Montrevault-sur-Èvre aura investi 5 M€ pour assurer les projets qui concourent à la réalisation de cette ambition politique.

- Conforter les fonctions éducatives et culturelles : mairie, bibliothèque et périscolaire à Saint-Rémy-en-Mauges ; bibliothèque, restaurant scolaire et périscolaire à la Boissière-sur-Èvre ;
- Renforcer l'attractivité de nos écoles
- Améliorer l'offre culturelle : la nouvelle bibliothèque à Saint-Quentin-en-Mauges ; notre future médiathèque,

- Aménagement des espaces publics : parvis devant l'école publique et la salle de sports au Fület ; place de la mairie de Chaudron-en-Mauges ; concours de maîtrise d'œuvre à Saint-Pierre-Montlimart et programmation de la place de la Poste à Montrevault pour la Centralité
- Maintien du commerce de proximité à Saint-Quentin-en-Mauges et au Fief-Sauvin
- Création d'un lotissement à La Chaussaire avec des travaux importants d'assainissement et de voirie
- Création d'une station d'épuration à La Salle-et-Chapelle-Aubry et au Puiset-Doré
- Faciliter les mobilités sur le territoire
- Aménagement des aires de loisirs : coulée de l'Avoye à Saint-Rémy-en-Mauges ; site de Pinteau à Chaudron-en-Mauges ; aires de jeux étoffées ou renouvelées comme à Saint-Quentin-en-Mauges, Saint-Pierre-Montlimart ou Le Fief-Sauvin
- Conforter l'offre sportive : programme important de rénovation des gymnases de Montrevault et de Saint-Pierre-Montlimart

Un service public de qualité

Toutefois, l'action communale ne se résume pas qu'aux questions de construction, et je crois qu'il faut savoir se satisfaire de la qualité du service public rendu par la commune dans de nombreux domaines :

- **L'enfance-Jeunesse** où les effectifs sont en constante augmentation grâce à la qualité de l'offre de services proposée en matière d'accueil de loisirs, de service périscolaire ou de petite enfance. Chaque année, les camps de vacances rencontrent un tel succès qu'il est nécessaire d'en augmenter le nombre. Je crois également que le renforcement de l'encadrement sur la pause méridienne était un bon choix car il contribue à ce que les enfants retournent en classe dans des conditions facilitant les apprentissages. Dans ce domaine, il nous reste à travailler la question de la qualité des repas en interrogeant peut être notre modèle de gestion (étude en cours sur la restauration scolaire) et le renforcement de la qualité de l'offre pour la jeunesse. En effet, la question de l'occupation des adolescents est un enjeu car il s'agit des adultes de demain.
- L'offre de service de **portage à domicile** qui apporte bien plus qu'un repas en maintenant le lien avec les aînés du territoire.
- **L'accompagnement à l'emploi**

- Le développement de la **programmation culturelle** (Histoire(s) de jouer) avec la lecture publique et la Ludothèque; la réflexion en cours sur le projet culturel et scientifique.
- Le renforcement de la qualité des **terrains de football**
- **L'animation** : en juillet 2019, Èvre l'Day a rassemblé environ 1500 personnes dans un lieu atypique comme le site de Bohardy. Nos habitants ont besoin de se rencontrer, il s'agit de lien social.

Bien évidemment, beaucoup de ces projets ne sont pas encore visibles mais leur état d'avancement me permet d'affirmer que l'année 2020 verra un grand nombre d'entre eux se réaliser. Ceci s'explique par le fait que la commune nouvelle a mis du temps à se mettre en place et assez tardivement dans le mandat.

Nous avons dû réaliser en deux ans ce que nous aurions mis six ans à réaliser dans une mandature classique.

Je tiens à saluer le courage des élus qui ont beaucoup travaillé sur ces dossiers. Oublier le rôle des services pilotés par Aurélien Prévost, Anne Boistault et Anne Rouillé, serait une faute de ma part ; qu'ils en soient remerciés, je leur demande de transmettre ce message à tous les services parmi lesquels celui de l'Animation du territoire qui est présent ce soir.

Chacun à sa place dans le binôme élus/collaborateurs qui est très important.

Mauges Communauté

Cette volonté communale est cohérente avec les politiques menées par Mauges Communauté qui accompagne les communes nouvelles dans leur développement en matière économique. **Le chef d'entreprise qui me dirait ne pas avoir trouvé d'aides n'a pas frappé à la bonne porte. Notre chargée de missions commerces, Claire BEAUFILS, fait le lien entre nos artisans commerçants et nous-mêmes.**

Habitat, mobilités, transition énergétique et action sociale : à l'échelle locale, nous avons mis en place un panel d'outils de planification et d'expertise qui produiront des effets dès la prochaine mandature.

- Le programme local de l'habitat (PLH) répond aux besoins en hébergement, favorise la mixité sociale et le renouvellement urbain avec un budget conséquent
- Le Plan Climat Air Énergie (PCAET) est destiné à atténuer le changement climatique, à développer les énergies renouvelables et à maîtriser la consommation d'énergie

- Le Contrat de Local de Santé (CLS) vise à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.
- Le transfert de la compétence Eau et Assainissement, à compter du 1er janvier 2020, nous permettra de bénéficier d'une expertise renforcée pour traiter de cette politique déterminante en faveur du développement de l'habitat et du respect de l'environnement.
- La création d'Osez Mauges (SPL) contribue au développement du tourisme Maugeois en se focalisant sur le tourisme d'affaires
- Enfin, la programmation culturelle de Scène de Pays permet l'ouverture à la Culture

Grâce à l'organisation territoriale, les Mauges sont désormais au cœur du paysage politique régional. Mauges Communauté tient ainsi fermement son cap pour donner à notre territoire, 4ème intercommunalité de la région, une visibilité et une légitimité forte au sein des Pays de la Loire.

L'agglomération des Mauges n'est pas le seul vecteur partenarial de la commune. En effet, de par son positionnement central, au cœur des Mauges, la commune de Montrevault-sur-Èvre constitue un point d'articulation entre le sud, à vocation plus industrielle, et le nord, qui bénéficie d'un rayonnement touristique plus important du fait de la présence de la Loire. C'est le sens des réflexions engagées sur le projet de **GR de Pays**, s'adossant au cheminement de l'Èvre, et sur **l'agriculture et l'alimentation** via l'introduction des produits locaux dans la restauration collective. Le lien naturel avec Beaupréau-en-Mauges doit s'étendre avec Orée d'Anjou et Mauges-sur-Loire sur ces politiques ou sur d'autres.

L'investissement citoyen et associatif

L'année 2020 sera une année charnière. Comme je viens de vous le dire, le mandat en cours fut un mandat de transition lors duquel nous aurons jeté des bases institutionnelles et matérielles pour l'avenir.

À l'occasion de cette nouvelle mandature, des changements importants vont s'opérer avec notamment une réduction du nombre d'élus qui passera de 177 à 59. La commune aura besoin à la fois d'élus d'expérience, capables d'assurer la continuité mais aussi de nouveaux élus à qui il appartiendra d'alimenter les réflexions par une vision nouvelle.

Mais des élus investis ne suffisent pas à faire vivre un territoire. Le dynamisme et la vie du territoire repose aussi sur d'autres sources d'investissements qui caractérisent notre territoire rural :

- Les **associations** : c'est le sens de notre volonté de bâtir un lien renouvelé avec le tissu associatif via le projet associatif de territoire que nous cherchons à initier

- Les **citoyens** : c'est le sens de la démarche que nous avons engagée sur la participation citoyenne (intégration à la nouvelle charte d'outils concrets : budgets participatifs, conseillers participatifs et Groupes d'actions et de projets participatifs)

La somme de l'investissement de l'ensemble de ces acteurs permettra à Montrevault-sur-Èvre de créer un cadre de vie agréable pour les habitants d'aujourd'hui et d'attirer de nouvelles population.

La commune nouvelle

La vie d'un maire a changé en 20 ans mais qui a le même job qu'il y a 20 ans ? Aujourd'hui, de nouveaux problèmes arrivent sur le bureau. Le débat est normal, il faut qu'il existe, mais il faut arriver à se mettre autour d'une table pour s'écouter d'abord et se comprendre : le véritable problème de la communication, c'est que certains n'écoutent pas pour comprendre mais pour répondre. Un projet commun est réussi seulement si on sait s'écouter.

Pour mes derniers vœux en tant que maire et après 30 années en tant qu'élu et 18 années en tant que maire, je dirais que je suis ni fatigué ni en burn-out, en colère parfois par quelques énergumènes qui ne veulent pas comprendre. J'ai vécu des moments très enrichissants, vous m'avez beaucoup apporté, et je suis fier, avec mes collègues de Montrevault-sur-Èvre et mes 5 collègues maires des communes nouvelles, d'avoir structuré un territoire des Mauges en créant nos 6 communes nouvelles et en regroupant ces six communes en une, inédite et originale, communauté d'agglomération rurale dénommée « Mauges Communauté », où l'on est reconnu, où l'on nous écoute, où l'on n'attend rien d'en haut, et tout cela au service de notre territoire et de ses habitants. N'oublions pas que les communes de France ont été créées en 1789; 226 ans après on créait nos communes nouvelles, cela ne fait que 4 ans.

Je pense que c'est la suite logique du travail des élus qui nous ont précédés car c'est eux qui nous ont appris à travailler ensemble.

Vous avez le droit de penser l'inverse. La communication est compliquée, on croit en faire trop et c'est l'inverse. On vous invite mais malheureusement vous ne l'avez pas su ou vous n'avez pas pu. Et puis je me suis aperçu que l'essentiel est souvent menacé par l'insignifiant. Sans doute avons-nous été trop optimiste sur le délai de restructuration mais une chose est sûre, l'avenir est plus serein si le rôle de proximité est bien assuré par nos maires délégués. Vous avez tendance à comparer avec avant mais là j'ose dire que vous faites erreur. Il faut comparer aujourd'hui avec ce que serait devenue votre commune historique sans moyen et sans services.

Je vous invite à réfléchir :

au lieu de vous poser la question de ce que Montrevault-sur-Èvre peut apporter, posons-nous la question de ce que nous, nous pouvons apporter tous ensemble à Montrevault-sur-Èvre.

J'ai écrit la formule suivante sur ma carte de vœux « *S'investir pour demain* », alors investissez-vous !

Remerciements

Je tiens à remercier tous nos bénévoles qui ne comptent pas leur temps au service des autres. Le maire avec son conseil municipal et sa direction gèrent les dossiers communaux mais ceux qui la font vivre ce sont les entreprises, les artisans, les commerçants et les associations.

Je n'oublie pas nos conjointes/conjoints qui nous attendent de nombreuses soirées et quand je dis cela je pense à mon épouse qui vit un cauchemar ce soir en me voyant prononcer mon dernier discours.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année dans votre vie familiale et professionnelle. Que 2020 vous épargne des soucis de santé et vous apporte des moments de bonheur.

Alain Vincent
Maire de Montrevault-sur-Èvre